



Dépêche N°**55549**

Par Clément Giuliano

Paris, le 16/02/2017

Nathalie Makarski (Alliance-Snapatsi) demande "un plan général sur la sécurité des personnels administratifs"



Nathalie Makarski, secrétaire générale d'Alliance-Snapatsi

"Nous demandons un plan général sur la sécurité des personnels administratifs", déclare Nathalie Makarski, secrétaire générale d'Alliance-Snapatsi (Syndicat des personnels administratifs, techniques, scientifiques et infirmiers du ministère de l'Intérieur). Dans un entretien accordé à AEF à l'occasion de sa réélection à la tête de l'organisation, fin janvier 2017 à Nantes, la syndicaliste revient sur l'assassinat de Jessica Schneider à Magnanville (Yvelines) en juin 2016 ([lire sur AEF](#)). "Nos collègues ont été très heurtés", indique Nathalie Makarski. La responsable évoque par ailleurs les sujets d'actualité pour les personnels administratifs, techniques et scientifiques de la police, parmi lesquels le passage aux horaires variables et l'application du protocole pour la valorisation des carrières, des compétences et des métiers dans la

police nationale d'avril 2016 ([lire sur AEF](#)).



AEF : Vous venez d'être réélue pour un troisième mandat de quatre ans à la tête d'Alliance-Snapatsi. Quelles sont vos priorités ?

Nathalie Makarski : L'un des thèmes majeurs sur lesquels nous insistons en ce moment est la qualité de vie au travail et la conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle. Les agents attendent évidemment un meilleur déroulement de carrière et une rémunération valorisante, mais également des conditions de travail satisfaisantes. Or, dans bien des cas, il y a des progrès à faire.

L'un des dossiers qui nous tient particulièrement à cœur est le passage aux horaires variables pour les personnels administratifs, techniques et scientifiques, permettant justement une meilleure conciliation entre la vie professionnelle et personnelle. Nous sommes à l'initiative sur ce sujet depuis 2014. Après une phase d'expérimentation ([lire sur AEF](#)) et l'inscription des horaires variables dans l'instruction générale sur l'organisation du travail dans la police nationale ([lire sur AEF](#)), nous demandons une application rapide concrète de ce cycle de travail, ainsi qu'un état des lieux des pratiques sur le terrain.

Un autre sujet d'attention concerne l'application du protocole pour la valorisation des carrières, des compétences et des métiers dans la police nationale d'avril 2016 ([lire sur AEF](#)). Nous sommes la seule organisation représentant les agents administratifs et techniques à l'avoir signé. Certaines mesures concrètes ont été mises en œuvre pour les personnels scientifiques ([lire sur AEF](#)), mais rien n'a encore été fait pour les administratifs et les techniques. Nous exigeons donc que les actions prévues soient appliquées.

Enfin, lors de la signature du protocole, nous avons revendiqué auprès du président de la République des mesures pour les personnels administratifs et techniques affectés dans les services de la gendarmerie nationale. Nous avons été entendus, et une feuille de route est actuellement en négociation avec la DGGN. Nous serons une force de propositions, comme nous l'avons été pour le protocole sur les carrières des policiers.

AEF : Le protocole semblait relativement peu disert sur les personnels administratifs et techniques dans la police...

Nathalie Makarski : Il y a des éléments très importants que nous souhaitons voir mis en œuvre depuis très longtemps. Cela va de l'équipement des personnels techniques des CRS en tenues vestimentaires à la création d'emplois dits "fonctionnels" dans le corps des adjoints techniques – 60 postes sont budgétés – en passant par un plan de requalification des agents de police technique et scientifique... S'agissant des personnels administratifs, il est prévu des mesures de repyramidages des corps augmentant le nombre de postes à l'avancement. Le protocole ne prévoit toutefois pas de délai de mise en œuvre, nous veillerons donc à ce que les engagements soient respectés.

Nathalie Makarski à la tête des services publics de la CFE-CGC

Outre sa réélection à la tête d'Alliance-Snapatsi, Nathalie Makarski préside la fédération "services publics" de la CFE-CGC depuis le 19 décembre 2016. Le bureau de la fédération est également constitué de Jean-Claude Delage, vice-président et par ailleurs secrétaire général d'Alliance police nationale, et de Stéphanie La Rosa, trésorière et conseillère spéciale au bureau national d'Alliance police nationale.



Sur la substitution des policiers dits "actifs" par des personnels administratifs, techniques et scientifiques, autre sujet évoqué par le protocole et vieux serpent de mer dans la police nationale, la DRCPN semble déterminée. Les choses vont dans le bon sens.

AEF : Après l'assassinat de Jessica Schneider, secrétaire administrative de la police nationale, et de son compagnon à Magnanville, vous aviez écrit au ministre de l'Intérieur pour lui demander des mesures de protection à destination des administratifs. Quelles ont été les suites de ce courrier ?

Nathalie Makarski : Le ministre de l'Intérieur nous a répondu le 21 juillet 2016 en énonçant des grandes lignes pour garantir la sécurité des personnels que représente le Snapatsi. Depuis, des mesures ponctuelles ont été mises en place, nous appelons donc à leur généralisation. Dans certains commissariats, les agents administratifs et techniques ont été partiellement dotés de gilets pare-balles. Dans d'autres, ils n'assurent plus l'accueil, qui est laissé à des policiers actifs. Ces mesures vont dans le bon sens mais elles ne suffisent pas.

Par ailleurs, il y a une grande disparité en matière de sécurité des locaux de police. Par exemple, il y a parfois des sas à l'entrée des commissariats, parfois un système de surveillance, parfois rien du tout. Nous demandons donc un plan général sur la sécurité des personnels administratifs, car nos collègues ont été très heurtés par les événements du mois de juin à Magnanville.

Toute reproduction ou transmission de cette dépêche est strictement interdite,
sauf accord formel d'AEF.

Cette dépêche vous a été transmise avec l'aimable autorisation d'AEF, agence spécialisée d'information. Si vous souhaitez recevoir leurs informations, n'hésitez pas à vous connecter sur www.aef.info afin de découvrir le service pour une période d'essai gratuite.

Testez AEF